Note d'Info

1640

A RETENIR

Parlement du Rotary

Gouverneur 2008-2009

P H F - Mode d'Emploi

Un Don chaque Année

AGENDA du GOUVERNEUR

04 RC Elbeuf-sur-Seine
07 RC Lisieux
09 RC Dieppe-Côte d'Albâtre
14 RC Forêt-de-Lyons
15 RC Dieppe
17 RC Granville
21 RC Louviers-Le Neubourg
22 RC Saint-Pierre-sur-Dives
24 RC Avranches
28 RC Alençon

NOVEMBRE 2005

RÉCLAME

Les préparatifs de la Conférence de District ont débutés.

Comme chacun sait, elle se tiendra au Havre

Le samedi 7 janvier 2006

Nous remercions à l'avance tous les Présidents de Club pour qu'ils n'organisent aucune manifestation ce jour-là permettant ainsi à tous les Rotariens normands de venir nombreux représenter leur club.

La Conférence de District est un évènement important dans l'année rotarienne.

Forte participation = Fort retentissement pour votre Présidence, votre Club et votre District !

Affiche très largement inspirée de celle de la Convention Internationale 2006 - Malmö/Copenhagen

Contribuez au Futur du Rotary

Le Conseil de législation est l'organe législatif du Rotary International, seul habilité à modifier ses documents statutaires : statuts du R.I, règlement intérieur du R.I, statuts du Rotary club.

Constitué avec un représentant élu de chaque district, il se réunit tous les 3 ans.

Les propositions de modifications ne peuvent émaner que des clubs, après approbation par leur district, ou du Conseil central.

Le prochain Conseil de législation se tiendra à Chicago du 22 au 28 avril 2007. Notre district sera représenté.

Les clubs intéressés devront faire parvenir leurs propositions avant fin novembre 2005, pour validation par un comité ad hoc et approbation à la Conférence de district du 7 janvier 2006. Les propositions retenues (au maximum 5 par district pour éviter les encombrements) doivent en effet parvenir au board au plus tard le 30 juin 2006 pour être analysées, puis débattues par les participants du Conseil de législation d'avril 2007.

Si vous souhaitez que le Rotary évolue avec son temps et colle aux réalités.

N'hésitons plus... Ouvrons nos esprits !

Dernier Appel à Candidature

Tous les Clubs peuvent présenter un candidat au poste de Gouverneur du District 1640 du Rotary International pour l'année 2008-2009.

Tout Club qui pense compter parmi ses membres une rotarienne ou un rotarien volontaire pour cette tâche et remplissant les conditions nécessaires pour exercer cette fonction, doit adresser une lettre proposant une candidature pour le 1er décembre 2005 au plus tard (cachet de la poste faisant foi) au Gouverneur Bernard Servais, 17 rue Thiers 76190 Yvetot.

Cette lettre de proposition doit être signée conjointement par le président et le secrétaire du Club et être accompagnée :

- d'un CV du candidat avec deux photos d'identité,
- d'une copie de la résolution adoptée lors d'une réunion régulière du club proposant la candidature, dans les conditions fixées par le Manuel de Procédure 2004 (pages 18 et suivantes),
- d'une lettre de motivation signée par le candidat.

Les candidats présentés doivent avoir exercé la présidence d'un club pendant une année complète.

Au moment d'entrée en fonction, un Gouverneur doit avoir au moins sept ans d'ancienneté au Rotary et avoir assisté au Séminaire de formation des Gouverneurs Élus ainsi qu'à l'Assemblée Internationale.

SERVIR d'abord

Comité de Rédaction : Directeur de la Publication, Bernard SERVAIS - Chargé de Communication, Philippe MUNOZ

Note d'Info

A RETENIR

Parlement du Rotary

Gouverneur 2008-2009

P H F - Mode d'Emploi

Un Don chaque Année

AGENDA du GOUVERNEUR

04 RC Elbeuf-sur-Seine
07 RC Lisieux
09 RC Dieppe-Côte d'Albâtre
14 RC Forêt-de-Lyons
15 RC Dieppe
17 RC Granville
21 RC Louviers-Le Neubourg
22 RC Saint-Pierre-sur-Dives
24 RC Avranches
28 RC Alençon

NOVEMBRE 2005

Paul Harris Fellow

Novembre, mois de la Fondation Rotary.

Un moyen simple et efficace (qui fera sans aucun doute plaisir) de contribution à notre Fondation, c'est l'attibution d'un PHF.

Voici quelques informations utiles sur les conditions et les modalités d'attribution de PHF :

Que dit le Manuel de Procédure ?

1. Un certificat, un médaillon et un insigne de boutonnière – Paul Harris Fellow – sont décernés, sur demande, à toute personne versant, ou au nom de laquelle est versée, une somme de 1 000 USD.
   Ce sont généralement les contributions au fonds de participation aux programmes qui donnent droit à ce témoignage de reconnaissance.
   Toutefois, les dons affectés aux programmes suivants donnent également droit à un Paul Harris Fellow : Fonds Mondial, Polio Plus, Initiative d'Entraide Polio Plus, ainsi que les quote-part de parrainage de Subventions de contrepartie, 3 H et de soutien approuvée.

   Cela signifie que, contrairement à ce qui se fait en France, toute personne rotarienne ou non peut, en échange de 1 000 USD, se voir attribuer un PHF. Cela signifie également qu'un Rotary club peut attribuer un PHF à une personne non-rotarienne.
   En France, il est de tradition que le PHF soit le témoignage de reconnaissance pour souligner l'attachement rotarien d'un de ses membres et sa contribution effective aux actions du club. En bref, le PHF est une récompense attribuée à un rotarien ou à un non-rotarien qui a œuvré en faveur du Rotary International.

2. Chaque club a, grâce aux dons qui ont été faits à la Fondation, un crédit PHF.
   Pour avoir connaissance de ce crédit, le Président du club peut s'adresser à Zürich et spécifiquement au département « Fondation Rotary, Madame Lydia Taglialatela ».

3. Formalités à remplir pour obtenir un PHF après avoir eu connaissance des crédits PHF attribués au club :

Où se procurer les formulaires ?	Au bureau du Gouverneur du District
À qui les adresser ?	Une fois remplis, accompagnés du chèque correspondant s'il n'y a pas de crédit (ou non s'il y a crédit) à : Rotary International A l'attention de Madame Lydia Taglialatela Witikonerstrasse 15 CH 8032 ZURICH
Comment recevoir les certificats et médailles ?	Le Bureau de Zürich les enverra à l'adresse indiquée par le demandeur, dans un délai de deux à trois semaines.

Les Recettes du Succès

La générosité des Rotariens se fait partout sentir, que vous parliez avec un participant EGE ou un boursier de la Fondation ou que vous visitiez le site d'une subvention de contrepartie.

Notre Fondation est vraiment une source de paix et d'espoir pour notre monde. De nombreux clubs inscrivent les contributions à la Fondation dans leurs objectifs annuels.

Ces clubs qui donnent chaque année, ont au moins deux points communs :

1) leurs membres sont mieux informés et impliqués dans les actions de la Fondation ;
2) leurs dirigeants ont une stratégie bien établie pour collecter des fonds.

Voici quelques exemples de stratégies efficaces :

Le Club des Cinq

Diviser le club en groupes de 5 Rotariens acceptant de donner chacun 200 USD. Ces cinq Rotariens tirent ensuite au sort le nom de celui ou celle d'entre eux qui aura l'honneur de devenir Paul Harris Fellow grâce aux 1 000 USD ainsi réunis. Cette activité conviviale est un moyen ludique et efficace de collecter des fonds.

La Parole est d'Or

Demander chaque semaine à un Rotarien différent de faire un discours sur le thème Pourquoi je donne à la Fondation Rotary ?

Le Défi Fondation

Identifier un ou deux Rotariens en mesure de faire une contribution conséquente à la Fondation. Mettre ensuite les autres membres du club au défi de réunir tous ensemble suffisamment de fonds pour doubler la contribution initiale.

La Cotisation-Contribution

Simple et efficace ! Proposer aux Rotariens de joindre chaque trimestre à leur cotisation une contribution à la Fondation de 25, 50, 100 ou 250 dollars. Proposer ce système aux nouveaux membres dès leur arrivée.

Donner à la Fondation doit devenir aussi naturel que payer sa cotisation.

Un Don chaque année - Les Recette du Succès - Volume 1

SERVIR d'abord

Comité de Rédaction : Directeur de la Publication, Bernard SERVAIS - Chargé de Communication, Philippe MUNOZ